COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2007 A 20 h 30

Présents: R. DUGAST, A. MORIN, J. MICHAUD, C. LEGLAND, M-J. DUPONT, E. BOUTIN, M-P. BUCHER, C. CORMERAIS, J. DOUX, A. FAUBERTEAU, J. GUILBAUD, C. JAULIN, M-C. LAMBERT, M. LAUNAY, P. PERRAUD

Secrétaire de séance : J. DOUX

Convocation: 29 juin 2007

ಹಿಸ್ತೆಕ್ಕಿಸ್ಕೆಕ್ಕಿಸ್ಕೆಕ್ಕಿಸ್ಕ್

MARCHÉS EXTENSION ATELIER MUNICIPAL

Le Conseil municipal prend connaissance des offres retenues par la commission d'appel d'offres pour les travaux d'extension de l'atelier municipal.

Monsieur Joël Michaud propose à l'assemblée d'approuver les projets de marchés ci-dessous :

Lots	Offres reçues	Proposition d'entreprise	Montant des Travaux HT
01- Démolitions gros oeuvre	4	Sorin-Béchet	57 864.83 €
02- Charpente métallique	2	Girard Hervouet	34 502.84 €
03- Couverture bardage	2	Girard Hervouet	13 350.09 €
04- Menuiseries ext. PVC	3	F.A.O.	2 241.20 €
05- Ravalements	2	Gautier Ets et Finit	5 200.00 €
06- Menuiseries intérieures	1	Agasse	4 494.29 €
07- Doublages	2	Egonneau	1 478.14 €
08- Revêtements de sols	2	Sols Confort	1 609.57 €
09- Peinture	2	Bernard Michaud	2 199.71 €
10- Electricité	5	Moinard	9 458.25 €
11- Plomberie sanit. Ventil.	3	J.J. Foucher	3 632.60 €
TOTAL HT			136 031.52 €

L'ensemble des offres s'élève à 136 031.52 € H.T., l'estimation initiale était de 150 000 € H.T. Après délibération, le Conseil municipal approuve les marchés et charge le Maire ou un Adjoint de signer les pièces à intervenir.

MARCHÉ PROGRAMME VOIRIE 2007

Sur proposition de Monsieur Joël Michaud, Adjoint à la voirie, le Conseil municipal approuve le marché de voirie – programme 2007 à conclure avec les Etablissements GADAIS-COLAS de Vieillevigne 44 pour un montant de 27 500 € H.T. Charge le Maire ou un Adjoint de signer le marché à intervenir.

.../...

TARIFS SCOLAIRES 2007-2008

RESTAURANT SCOLAIRE

Le bilan de l'année scolaire 2006/2007 présenté par Monsieur Jacky Doux fait apparaître un déficit de 11 395 € soit 0.60 € par repas servi.

23807 repas ont été distribués pour l'année scolaire.

Il est proposé au Conseil municipal de majorer les tarifs de l'évolution de l'indice des prix à la consommation soit + 1.27 % en arrondissant.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal fixe les tarifs des repas au restaurant scolaire à compter du 1^{er} septembre 2007 à :

Repas réguliers : 3.00 €
Repas occasionnels : 3.23 €
Repas adultes : 3.42 €

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Ce service affiche un déficit de 2 821 € sur l'année scolaire 2006/2007, le taux de fréquentation est important avec 10 108 heures.

Monsieur Doux propose une réévaluation des tarifs de 1.27 % identique à l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal fixe les tarifs suivants à compter du 1^{er} septembre 2007 :

	quotient familial	Coût ½ heure
•	Tarif 1 : inférieur à 381 €	0.61 €
•	Tarif 2 : entre 382 € et 686 €	0.98 €
•	Tarif 3 : entre 687 € et 899 €	1.35 €
•	Tarif 4 : entre 900 € et 1499 €	1.87 €
•	Tarif 5 : supérieur à 1500 €	2.18 €
•	Tarif 6: non-allocataire	2.39 €

• Goûter et petits déjeuners : 0.52 €

EFFACEMENTS DES RÉSEAUX

Monsieur le Maire présente le dossier définitif pour le remplacement du transformateur électrique de la Place des Anciens Combattants.

Pour des raisons techniques, un transformateur en préfabriqué était souhaité, mais l'intégration avec l'aubette et les sanitaires n'était pas judicieuse. Aussi, l'architecte chargé du projet prévoit de complètement intégrer le transformateur dans le futur bâtiment.

Après avoir visualisé les plans et les vues, le Conseil municipal approuve l'avant projet et autorise le Maire ou un Adjoint à déposer le permis de construire.

.../...

RESTAURANT SCOLAIRE-PERSONNEL

Monsieur Doux explique à l'assemblée qu'au vu des inscriptions pour la rentrée de septembre il n'est pas possible d'équilibrer les effectifs dans les quatre groupes d'enfants fréquentant le restaurant scolaire.

De plus, les effectifs sont en constante progression, aussi il demande au Conseil municipal de créer deux emplois pour l'accompagnement des enfants au restaurant scolaire et la surveillance sur les cours d'écoles pendant le temps du midi.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de créer à compter du 1^{er} septembre 2007 2 postes d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet, 5 h 06/hebdomadaire, soit 22 h 10/mois.

Le Maire est chargé des formalités de recrutement.

ASSAINISSEMENT VILLAGE DE CHANTEMERLE

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal d'une demande d'un habitant de Chantemerle pour le raccordement du village à la nouvelle station d'épuration. Une étude sommaire fait apparaître des coûts par branchement prohibitifs et une longueur de réseau importante pour un faible nombre de raccordements.

Les critères de financement mis en place par le Conseil Général ne seraient pas respectés et la commune devrait financer ces travaux sans aide.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal ne prévoit pas d'engager de travaux d'assainissement collectif du village de Chantemerle à court terme.

AMENAGEMENTS RUE CHARLES DE GAULLE

L'expérimentation actuelle des stationnements bilatéraux ne donne pas satisfaction.

Il est souhaité que la vitesse soit réduite avant ces aménagements par la mise en place d'un ralentisseur à hauteur de la résidence Ker Maria. Monsieur Michaud, Adjoint à la voirie, va prendre des contacts pour étudier cette proposition. Dans un premier temps, il est décidé de supprimer le stationnement dans le sens sortie de l'agglomération.

SALLE HENRI IV – REMPLACEMENT DES OUVERTURES

Le remplacement des ouvertures bois extérieures de la salle Henri IV a été inscrit au budget primitif 2007. Monsieur Joël Michaud présente les propositions de deux entreprises consultées pour la réalisation de ces travaux.

Les futures ouvertures seraient en aluminium et équipées de rideaux intérieurs permettant de faire le noir.

Le Conseil municipal retient l'offre des Etablissements Jean Boudelier à Saint Colomban pour un prix de 47 846.90 € H.T.

A ces travaux seront ajoutés le changement des barillets, l'occultation de la fenêtre de toit de la grande salle et la pose de rideaux sur les portes intérieures du hall d'entrée.

VÉHICULE SERVICES TECHNIQUES

Monsieur Joël Michaud demande que soit créée une commission pour l'acquisition d'un véhicule pour les services techniques, Messieurs C. Cormerais, J. Guilbaud, C. Jaulin, P. Perraud et J. Michaud sont désignés par le Conseil municipal.

CLOCHER ÉGLISE

Malgré la pose d'abats sons, la chambre des cloches et les planchers intermédiaires prennent l'eau lors de pluies violentes. Deux solutions sont envisageables, la pose d'abats sons supplémentaires ou la mise en place d'un terrasson étanche sur le plancher de la salle des cloches.

Compte tenu des coûts annoncés, le Conseil municipal opte pour la solution du terrasson estimé à 6 414.50 € H.T. et demande que ces travaux soient réalisés dès que possible

LOTISSEMENT DU PATUREAU

Monsieur le Maire donne un compte rendu de la première réunion de travail avec le Cabinet Archidée pour le projet de lotissement du Patureau et propose de constituer un groupe de travail pour faire évoluer ce dossier.

Mesdames C. Legland, M-J. Dupont et Messieurs R. Dugast, A. Morin, J. Doux, J. Guilbaud, C. Jaulin et P. Perraud sont désignés par l'assemblée. Le CAUE sera également associé à la réflexion.

ADMISSION EN NON VALEUR

La Trésorerie demande l'admission en non valeur de deux factures d'assainissement irrécouvrables des années 2004 et 2006.

Après délibération, le Conseil municipal :

- admet en non valeur ces deux écritures pour 77.05 € et 41.31 €.
- modifie les crédits budgétaires 2007 du budget assainissement de la manière suivante cidessous :
 - Compte 6064 : 120.00 €
 - Compte 654: +120.00€

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2007

Le montant de la subvention accordée lors de la séance du 11 juin dernier, délibération n° 05.07.2007 est erronée, aussi Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'annuler cette décision et de voter une nouvelle subvention à l'association Foot Fête F... et ce pour un montant de $118.00 \in$.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- annule la délibération n° 05.07.2007
- attribue une subvention de 118.00 € à l'association Foot Fête F...

DÉNOMINATION DE VOIE

Sur proposition des propriétaires le Conseil municipal donne le nom « Impasse Arsène » à la nouvelle voie privée située sur la zone artisanale.

FETE DU 14 JUILLET

Madame Marie-Josèphe Dupont sollicite des volontaires pour le service de l'apéritif du 14 juillet, A. Morin, C. Legland et C. Jaulin seront présents.

FETE DU SPORT - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GRAND LIEU

Elle aura lieu le dimanche 9 septembre à Saint Lumine de Coutais, Agnès Fauberteau, Alain Morin et Joël Michaud participeront à son organisation.

FESTIVAL MUSIQUE ARGENTINE - CINCO TANGOS

Monsieur Alain Morin donne un bilan de cette manifestation.

Compte tenu des entrées enregistrées, la facture pour la Commune de La Limouzinière a été ramenée à 450 €.

LOCAL DES JEUNES

Madame Chantal Legland informe que le local des jeunes sera ouvert tous les après-midi et 2 soirs par semaine pendant les vacances d'été.

Une animatrice sera présente l'après midi et le soir pour encadrer les activités.

VISITE DE SÉCURITÉ

Monsieur le Maire informe de la visite de sécurité du Centre équestre de La Girardière.

PROCHAINE RÉUNION

LUNDI 27 AOUT 2007 à 20 H 30